



Les Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL) à Bruxelles engagent un assistant (M/F) à 20% en information et communication

Description de l'enseignement

Le **séminaire d'analyse et d'écriture médiatiques** (3^{ème} année du bachelier en information et communication, 1^{er} quadrimestre) trouve sa raison d'être dans le fait que les médias sont l'un des lieux essentiels de la construction (discursive) de notre réalité sociale, politique et culturelle. Il a pour objectif de former les étudiants à l'analyse critique (de la fabrication) des diverses formes de production médiatique, en faisant le pari d'une interaction vertueuse entre l'analyse de productions professionnelles d'une part, et l'expérimentation personnelle des méthodologies et des écritures médiatiques d'autre part.

Le séminaire portera principalement sur l'information journalistique. Il s'agira d'introduire les étudiants non seulement aux exigences de la démarche journalistique (cf. la question de la responsabilité sociale des médias) mais également aux diverses contraintes qui pèsent sur elle (e.g. la rentabilité économique) ainsi qu'aux conséquences des choix posés – d'une manière qui devrait être la plus consciente et responsable possible – aux différents moments du travail journalistique (par exemple, lors de la sélection des informations ou de l'adoption d'un angle d'attaque particulier). Le séminaire couvrira plus précisément les deux objets journalistiques suivants :

- *la méthodologie* journalistique – ses exigences essentielles, ses moments clés et leurs enjeux (chercher l'information, choisir l'information, hiérarchiser l'information, mettre en contexte, etc.). En même temps, il s'agira d'approcher les réalités du travail journalistique au travers d'une prise en compte des diverses contraintes et contingences qui affectent toute démarche journalistique.
- *l'écriture* journalistique – ses codes, ses limites, etc. Il s'agira, par exemple, de dégager les spécificités de l'écriture journalistique (c'est quoi « informer » ?), de se familiariser avec les exigences de ce type d'écriture (clarté, lisibilité, concrétude, « règle des cinq W », etc.), de prendre connaissance des diverses composantes d'un texte journalistique (la titraille, l'habillage : chapeau, intertitres, etc.) ou encore de se familiariser avec les principaux genres journalistiques (brève, compte-rendu, reportage, interview, enquête, etc.).

Le volet journalistique du séminaire portera principalement sur le journalisme écrit – l'écrit étant une production en soi, mais aussi un « passage obligé » pour le journalisme audiovisuel et multimédia – mais avec des ouvertures possibles du côté des autres supports (radio, télévision, web), notamment afin de réfléchir à ce que le support « fait » à l'écriture journalistique (en lien avec le cours « Littérature et écriture dans les différents médias », 3^{ème} année de bachelier). Le séminaire pourra également s'ouvrir à d'autres types de productions médiatiques (en fonction, notamment, des compétences de l'enseignant).

D'un point de vue pédagogique, l'enseignant veillera à suivre, autant que possible, les orientations pédagogiques suivantes :

- le séminaire articulera exposés théoriques, analyses collectives de productions médiatiques, exercices pratiques par les étudiants, et discussions réflexives sur les exercices réalisés par les étudiants.
- le séminaire s'appuiera sur des cas concrets puisés dans l'actualité des médias, dans l'expérience professionnelle de l'enseignant et, éventuellement, dans celle d'invités extérieurs issus du monde des médias, du journalisme et de la communication.
- l'enseignant veillera à faire du suivi attentif de l'actualité – l'actualité *dans* les médias, mais également l'actualité *des* médias eux-mêmes – un élément constitutif de la participation des étudiants au séminaire.

Qualifications

- Être titulaire d'un diplôme de master en information et communication ou dans une autre discipline des sciences humaines et sociales.
- Faire état d'une expérience professionnelle dans le domaine du journalisme.
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite.
- Le fait de vouloir entreprendre une thèse de doctorat en information et communication constitue un atout.

Entrée en fonction : 15 septembre 2012

Dossier de candidature

Les candidatures comporteront :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae complet ;
- une copie du diplôme de master ;
- le cas échéant, un projet de thèse (7500 signes environ).

Les dossiers de candidature seront adressés au Recteur des FUSL le Professeur Jean-Paul Lambert. Ils doivent être envoyés pour le 29 février 2012 au Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, le Professeur Frédéric Nils, à l'adresse nils@fusl.ac.be.

Renseignements complémentaires

Prof. Frédéric Nils, Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques,
32 2 211 78 75 – nils@fusl.ac.be

Dr. Geoffroy Patriarche, coordinateur du Pôle de Recherches sur la Communication et les Médias (PReCoM), 32 (0) 2 787 93 23 – patriarche@fusl.ac.be